

# Les outils

## OSIRIS

La plateforme en ligne OSIRIS est l'outil de gestion qui permet de consulter les dossiers déposés par les structures souhaitant bénéficier d'une subvention ANS pour un ou plusieurs projets. Cet outil de gestion permet de relancer directement les structures demandeuses lorsqu'un dossier est incomplet ou que les pièces justificatives ne sont pas les bonnes. Attention, l'adresse mel utilisée pour accéder à OSIRIS doit être différente de celle utilisée pour déposer les demandes de subventions de son comité.

Accéder à OSIRIS : <https://osiris.extranet.jeunesse-sports.gouv.fr/Home/Welcome>

## La plateforme « Le Compte Asso »

Toutes les demandes de subventions territoriales ANS doivent être formulées sur la plateforme en ligne « Le Compte Asso » : <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/login>

Toute structure souhaitant déposer une demande de subvention ANS gérée par la FFC doit être affiliée à cette dernière.

Chaque comité possède son propre code d'accès à l'espace de saisie de la demande de subvention. Toutes les structures affiliées à un comité régional doivent utiliser le code de ce territoire. Avec leur identifiant OSIRIS, chaque référent à accès au Compte Asso pour voir les dossiers déposés.

## Le SharePoint des référents régionaux ANS

L'espace partagé entre les référents régionaux et les membres de la Commission ANS permet de retrouver toute la documentation relative au dispositif.

Les dossiers de la campagne de subvention 2019 y sont stockés ainsi que les bilans des projets retenus au fur et à mesure de leur transmission.

Le lien vers la grille d'analyse des projets des clubs sera directement accessible sur cet espace collaboratif.

Des tableaux de bord permettront de visualiser rapidement l'avancée des travaux.

Accéder au SharePoint : <https://ffcfr.sharepoint.com/sites/CommissionANSdelaFFC>